

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 29 mai 2018 à 20h30

Secrétaire de séance : Elsa CHARRIER

Présents (7) : Brigitte BIENASSIS, Thida AO, Louis BOCCHINO, Gilles CERUTTI, Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Sébastien SAULE

Absents (1) : Roselyne FONSECA

Absents excusés (2) : Isabelle CAVALLO, Christophe ERROUET

Pouvoirs (2) : I. CAVALLO à E. CHARRIER, C. ERROUET à X. DELAPORTE

Quorum (6) : atteint

1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 avril 2018	9	8	--	1	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

2. DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal valide l'ajout de la délibération concernant la subvention accordée à l'AADEC pour la Fête des Paysans et Artisans.

DCM34 - Budget général - Décision Modificative n°1

Il s'agit de remplacer des numéros d'articles en section de fonctionnement, suite à la nouvelle nomenclature 2018. Il s'agit d'une modification d'écriture sans conséquence budgétaire.

compte / opération	En dépenses		En recettes	
	diminution de crédit	augmentation de crédit	diminution de crédit	augmentation de crédit
FPIC 739223/014		3 800 €		
FPIC 73925/014	3 800 €			
Autres attrib. de péréquation 74838			254 €	
autres fonds de péréquation 74388				254 €
TOTAL DM1	3 800 €	3 800 €	254 €	254 €

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM35 - Cantine - Convention répartition des Frais avec St Pierre d'Entremont Isère et charte de fonctionnement

Il s'agit de valider la charte et la convention de répartition des frais de la cantine en cuisine locale avec la commune de Saint Pierre d'Entremont Isère, dans sa version du 26 mai 2018

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

Nota : le conseil municipal de St Pierre d'Entremont Isère n'a pas encore validé cette convention. Cette délibération pourra être revue si nécessaire.

DCM36 - Camping municipal – Tarif - forfait exceptionnel pour le séjour d'un groupe

Il s'agit de valider un tarif forfaitaire de 1280 € pour un groupe de campeurs de la PEP, présent du 10 juillet au 31 août, 10 enfants et 2 accompagnateurs, 250 enfants.jours sur la

période.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM37 - Aménagement de la traversée du Bourg – demande de subvention au Conseil Départemental / Route

Il s'agit de faire une demande de subvention au conseil départemental / service Route pour les aménagements de la traversée du bourg sur la RD912 du pont neuf au Pont Vaganay.

- 2018 – accès au pont Neuf et autour de l'église, déplacement du monument aux morts
106 815 € HT
- 2019 / 2020 – Gradines et RD912 jusqu'au pont Vaganay yc réseaux : 275 483 € HT

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM38 - AADEC – avenant à la convention d'utilisation des locaux communaux pour les activités de l'AADEC / salle de repos de la maternelle

Il s'agit de modifier la convention passée avec l'AADEC pour permettre l'utilisation de la salle de repos de la maternelle pour les ASLH.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DELIBERATION AJOUTEE

DCM39 - AADEC – subvention pour la fête des paysans et artisans

Il s'agit d'apporter une subvention de 400 € à l'AADEC pour l'organisation de la fête des paysans et artisans, permettant à l'association de bénéficier d'une aide dans le cadre du programme leader.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

3. Sujets à traiter

- **Projets en cours**
 - **réseaux du Pré du Comte** : les offres ont été reçues. L'analyse a été faite par Profil Etudes. Une réunion de travail aura lieu pour préparer le choix des entreprises.
 - **éclairage public**
 - Travaux de réfection à St Même et Grattier (16 luminaires) : Bouygues a été retenu pour un montant de 12 002,10 € HT
 - Travaux pour remplacement de 35 lampes à vapeur de mercure en 3 ans : proposition d'honoraires de Ombres et lumière 4150 € HT.
 - **Aménagement de la traversée du bourg** : les candélabres seront installés prochainement. Le marquage au sol est fait en peinture provisoirement et sera fait en résine après les travaux du conseil départemental sur la RD912.
 - **Voirie** : consultation lancée pour la réfection de la traversée des Grattiers et l'extrémité de la VC des Combettes d'en bas. Il faudra prévoir le programme de travaux pour 2019 et l'estimation du coût pour la demande de subvention au FDEC.
 - **Accessibilité Maison Hermesende** : La demande de subvention au FDEC a été validée.
 - **Maison Hermesende / chauffage** : faire le point sur le problème de dysfonctionnement.
 - **Centre technique / réfection de la toiture** avec isolation et panneaux photovoltaïque. La maire propose de faire estimer les travaux. Enerbat propose une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à 4 862,50 € HT. Il sera possible de présenter ce dossier au FDEC 2019. Solliciter la CCCC pour le financement de la toiture de la partie du bâtiment qu'elle utilise.
- **Comptes rendus des réunions communales ou thématiques**
 - **Conseils de hameaux : La Fracette et les Claret**
 - La Fracette : 12 personnes. Réunion très riche. Beaucoup de questions.

- Prochain conseil des hameaux en octobre sur le PLUi. Date pour la Fracette et St Mème le 06/10/2018.
- o **Commémoration 8 mai** : Pas beaucoup d'élus côté Savoie
- o **Réunions réseaux télécom** : rencontre de M Biard (directeur Savoie Orange) qui a présenté les derniers travaux d'amélioration des réseaux. Rencontre avec des habitants qui sont mécontents des dysfonctionnements et du manque d'information.
- o **Rencontre locataires des appartements communaux du bourg** pour usage du jardin : la Maire a rappelé que ce jardin est mis à disposition des locataires gracieusement, sans lien avec le bail de location. Il n'y a pas de règle de surface attribuée à chacun, cela doit se faire en bonne intelligence, en fonction des capacités de chacun, de ses besoins et de ses envies.
- o **Camping / accessibilité** : formation à l'accueil des personnes handicapées. Isabelle Cavallo (adjointe), Nelly Kopertowski (agent au camping), Hélène Guyon (secrétariat) et Willy Kéramoal (service technique) ont été formés le jeudi 24 mai par l'APF.
- o **Recrutement service technique et camping**
- o **Recrutement cuisinier**
- o **Comptes rendus des réunions intercommunales**
 - o **Projet de conciergerie** : Christophe Dumont-Girard, le porteur de projet, propose de mettre en location des « lits froids », il a organisé une réunion en présence du Parc et des élus des communes pour présenter son offre de service : accueil, état des lieux, ménage, entretien des locaux.
 - o **Projet de cantine** : voir ci après
 - o **CCCC – Commission lien avec le territoire**
 - o **CCCC – commission déchets**

Une étude complète a été faite sur l'ensemble des déchets et plusieurs scénarios sont possibles pour l'avenir : collecte groupée, bacs enterrés. Le bureau d'études fera des propositions aux élus pour améliorer le service et son coût.

Le lavage des bacs va avoir lieu. La commission propose l'achat mutualisé d'un broyeur pour l'élagage, une enquête est lancée pour connaître les besoins des communes. Notre commune n'a pas besoin d'un tel équipement.
 - o **CCCC – PLUi – schéma directeur eau** : la commune de Saint Pierre d'Entremont Isère accepterait de vendre de l'eau au syndicat du Thiers pour St Pierre d'Entremont Savoie et Entremont le Vieux en cas de besoin en eau, au tarif de 0,2 €/m³ et prélèvement au niveau du pont Marrolliat. Le Syndicat du Thiers préférerait que le prélèvement se fasse au niveau du Pont Nuat car l'investissement serait moins élevé.
 - o **PNRC** – café du parc sur la future charte, organisé par les Amis du parc
 - o **CCCC – conseil communautaire** : validation de la modification de notre PLU.
 - o **Réseaux de Chaleur** : voir ci dessous
- o **Camping municipal**
 - o **Labellisation tourisme et handicap** : l'audit a été réalisé par AGATE et l'association des paralysés de France. Suite à la formation du personnel, organisée par l'APF France handicap, Isabelle Cavallo propose qu'une journée « vie ma vie de handicapé » soit organisée dans la commune avec l'AFP France handicap, proposition validée par le conseil municipal.
 - o **Valorisation et promotion** : la mission sur la promotion du camping a été confiée à Nelly Kopertowski (logo, page facebook, etc).
- o **PLUi** : réunion avec Florence Pellet CCCC le 8 juin pour faire un point précis sur les dispositions retenues concernant notre territoire dans les différents domaines.
- o **Personnel** – V Boehm a demandé sa mutation pour un poste dans le Sud Ouest. Elle quittera la mairie le 6 août. Un recrutement pour son remplacement est en cours, date limite de remise des candidatures le 15 juin.
- o **Projet de cantine en cuisine locale**. L'entretien de recrutement s'est très bien déroulé, le candidat correspond aux attentes pour ce poste, selon l'avis de tous les membres de

l'équipe projet. La convention de répartition des frais de la cantine n'est pas complètement finalisée. La commune de St Pierre d'Entremont Isère demande à ce que les frais d'investissement soient répartis à 50/50 entre les communes. Le conseil municipal considère que la clé de répartition la plus juste pour l'investissement devrait dépendre des ressources de chaque commune (dotations et recettes fiscales), car ce sont bien les recettes de fonctionnement qui alimentent l'investissement, dont les dépenses sont effectuées l'année N et non réparties sur plusieurs années. Aucune convention fixant une répartition à 50/50 pour l'investissement n'est en cours de validité, elles sont fixées en fonction de chaque opération d'investissement ponctuellement. Un terrain d'entente est recherché pour permettre de mettre en place ce projet dès septembre 2018.

- **Bulletin municipal** : le projet est en relecture.
- **Commémoration du maquis de Chartreuse le 2 et 3 juin** – Exposition de matériel (radio, tentes, armes, ustensiles d'époque. Une dizaine de jeunes en costume pour la cérémonie. Le Dauphiné devrait faire un article sur « dissidence 44 » dans la semaine.
- **Réseau de chaleur Chartreuse Energie** : remise à jour des études économiques, techniques et juridiques à faire pour préparer l'avenir de ce service. Le parc va accompagner les communes dans le cadre du TEPOS / TEPCV.
- **Registre général de protection des données** : mise en place au 25 mai 2018. Il faudra nommer un coordinateur pour mettre en place la procédure. La Maire propose de se rapprocher des autres communes et de la CCCC pour savoir comment chacun prévoit de mettre en place ce dispositif et voir s'il y a des mutualisations possibles.
- **Veille sociale**
- **Marché** : demande de plusieurs producteurs de tenir un marché mardi ou jeudi en fin d'après-midi et dans la cour de l'ancienne école, pour le printemps 2019. Ces producteurs souhaitent que le marché soit réservé aux producteurs locaux. La Maire propose de mettre en place un règlement de marché. Le conseil municipal valide ces propositions.
- **Demandes de l'association des commerçants** : Le conseil municipal est d'accord pour l'installation de fanions dans la traversée du bourg à une hauteur de 5 m minimum (à confirmer par le conseil départemental). Le conseil municipal n'est pas favorable à l'installation d'un panneau lumineux d'information dans le bourg, il s'était déjà opposé à l'installation d'un tel panneau par le conseil départemental de l'Isère à l'entrée du Bourg en venant d'Entremont le Vieux. L'association organise une ronde gourmande le 7 juillet, l'information sera mise sur le site de la commune.
- **Réseau télécom / travaux orange** : pour montrer leur mécontentement et demander une compensation financière, une lettre pétition a été lancée par les habitants, elle est disponible chez les commerçants jusqu'au 31 mai. Les pétitions collectées seront envoyées avec un courrier de la Maire.
- **ALSH du mercredi** : la CCCC a lancé une enquête auprès des parents d'élèves pour connaître les besoins de garde des enfants. Les dispositions à mettre en place devront être décidées avant le 15 juin.
- **Fond départemental pour l'animation locale** : la maire a proposé que cette subvention soit attribuée cette année à l'association Bibliothèque.

4. Délégations du conseil municipal au maire

- Droit de préemption laissé : LES COMBETTES B 1712 ET B 1728
- Droit de préemption laissé : BAZINIÈRE B 1735
- Droit de préemption laissé : LES COURRIERS - A430+427+426+431+432

5. Courriers et information divers

- Urbanisme / Procès-verbal dressé pour construction illégale de M VIGAT
- Association des Maires Ruraux de France : Registre Général de Protection des Données
- Syndicat du collège – lettre de la Maire au Préfet pour dénoncer les dysfonctionnements graves de ce syndicat.